

Le parcours Association Sportive, du personnel au professionnel

Nélia FLEURY

Professeure agrégée d'EPS, Cholet, 49

L'adhésion à l'Association Sportive (AS) se caractérise par un acte volontaire et citoyen, une motivation personnelle d'intégrer un groupe associatif. Les pratiques à l'AS sont multiples, permettent l'épanouissement d'un grand nombre d'élèves mais leur intention reste la même: l'apprentissage. Il devient alors intéressant pour l'élève via un parcours AS numérisé, d'apprécier l'évolution de ses apprentissages, le chemin réalisé et les acquisitions faites¹. En étant formalisé sur la plateforme Folios², ce parcours intègre pleinement les parcours éducatifs et ainsi le travail d'orientation fait par l'élève.



L'adhésion à l'AS : un acte motivant, personnel et citoyen

Besoins, motivation, stress et personnalité, des notions étroitement liées.

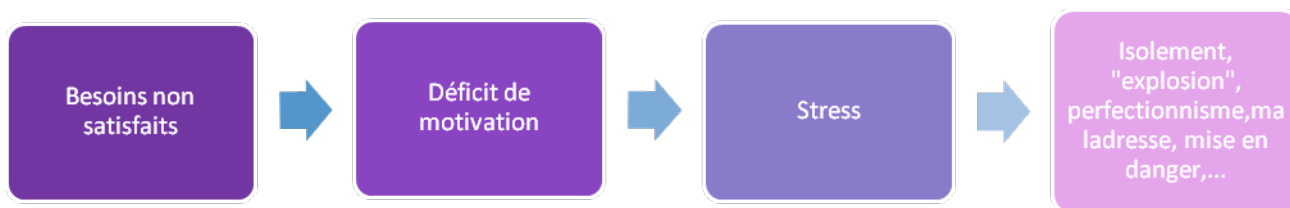
La notion de personnalité renvoie à l'ensemble des comportements, attitudes et caractéristiques émotionnels d'un individu. Dans les travaux sur la communication de Kahler³, il est reconnu que la personnalité « *de base* »⁴ se construit dans les premières années de la vie de l'individu. Cette personnalité est dite naturelle. Selon l'auteur, lorsque les besoins nécessaires à celle-ci ne sont pas satisfaits, le stress apparaît l'individu ne trouve aucune motivation à agir et cela entraîne une attitude négative (schéma 1).

¹ BENETEAU (D.), « un accompagnement interactif et personnalisé », e-novEPS n°14, janvier 2018

² Circulaire de rentrée 2015

³ KAHLER (T.), « Manager en personne », Kahler communication, Inc., Little Rock, Arkansas, 2004

⁴ KAHLER (T.), op cit



A l'inverse, lorsqu'en termes de besoins et donc de motivation ceux-ci sont comblés, l'individu se retrouve alors en situation d'efficacité quasi maximale. C'est alors qu'il peut s'autoriser à sortir de sa zone de confort et répondre à sa personnalité de « *phase* »⁵, celle qui évolue au rythme des rencontres et expériences traversées, qui répond aux besoins et sources de motivations du moment.

Une valorisation personnelle au sein de l'AS

« Il faut prendre en compte la personnalité, les besoins des élèves pour les guider vers un parcours institutionnalisé qui leur ressemble. Tenir compte de leur domaine d'excellence pour donner du sens à ce magma de matières semble capital. »⁶ Dans ses travaux, Kahler relève six personnalités (tab.1). Chacune d'elle trouve une réponse à ses besoins, une pratique motivante au sein de ce qui est proposé à l'AS.

Tab 1. Les 6 types de personnalité de Taibi Kahler et leurs pratiques motivantes

Personnalités citées par Kahler	Besoins de réalisation de soi évoqués par Kahler	Rôles proposés par l'AS qui peuvent répondre à ces besoins
le travailleur	Reconnaître ses compétences. Vivre dans un environnement bien organisé.	Toutes les activités où ses compétences sont mises en avant. Jeunes organisateurs
le juge	Faire entendre son avis Sécuriser Respect des règles	Faire respecter le fairplay Faire respecter les règles Jeune arbitre
le compétiteur	Gagner Sensations fortes	Les défis de l'inconnu La compétition dans son domaine de prédilection. Le joueur/ Le jeune coach

⁵ KAHLER (T.), op cit

⁶ FONTES-TRAMEÇON (J.), « l'école "une et plurielle" », e-novEPS n°3, juin 2012.

le bon copain	Etre avec les autres Etre attentifs aux autres	Toutes activités collectives, d'équipe. Jeune secouriste
le « volatile »	Faire des choses différentes, rencontrer des gens différents	Toutes pratiques sortant de l'ordinaire. Toutes activités à condition que cela se fasse dans une bonne ambiance.
le créatif	Etre dans son univers, imaginer, innover.	Pratiques individuelles type artistiques. Jeunes organisateurs (en amont)

Un apprentissage personnel, volontaire et citoyen à l'AS

Il y a apprentissage lorsque l'individu répond favorablement à une situation qui auparavant lui posait problème, en modifiant systématiquement et durablement ses connaissances, capacités et attitudes. Il devient alors compétent. L'AS permet cet apprentissage. « *En complément de l'EPS, l'AS du collège constitue une occasion pour les volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités.* »⁷ L'AS apparaît ici comme un prolongement de l'EPS. Ce que voit et apprend l'élève est remis en œuvre, consolidé voire dépassé lors des séances à l'AS. Sa temporalité, plus large, prend le relais du temps de pratique de l'EPS jugé souvent trop court. L'AS offre en effet un temps de pratique que l'élève peut s'approprier. Cette structure associative met en cohérence entre eux les temps éducatifs : scolaires et périscolaires. Ainsi, il s'engage de manière volontaire vers l'ouverture culturelle et citoyenne que propose l'AS. Il acquiert des compétences relatives à la citoyenneté et notamment celle de s'engager de manière responsable et autonome dans un projet personnel ou collectif. Cet allongement de pratique est un accès à une spécialisation et/ou une polyvalence, un acte citoyen que l'élève entreprend en s'engageant à l'AS. Ainsi élève spécialiste d'une APSA souhaitant élargir sa pratique vers le coaching peut, par exemple, se voir proposer, en dyade dissymétrie, une situation ciblée pour la formation du jeune coach (tab. 2).

⁷ BO n°11 du 26 novembre 2015 relatif aux programmes du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4).

Tab 2. Exemple de situation coach-joueur: le « cartaping » en badminton

	JOUEUR	COACH
objectif de la seance	Augmenter son bagage technique	Communiquer de manière positive. Mise en confiance de son joueur.
but de la situation	Réaliser la frappe tirée au sort le plus de fois possible. Reconnaître les situations les plus favorables pour tel ou tel coup technique.	Faire reconnaître à son joueur les situations favorables à l'exécution de tel ou tel coup technique. Ne jamais avoir de paroles négatives envers son joueur.
materiel utilise	<ul style="list-style-type: none"> - Un terrain de badminton, raquettes et un volant jaune ou orange fluo. - Une tablette placée de sorte à cadrer l'ensemble du terrain avec les joueurs 	
consignes	Temps préparatoire : Le joueur tire une carte « coup technique » au hasard.	
	Temps 1 : Jeu en partenariat, selon le niveau de son joueur, le coach annonce ou non qu'il met en place une situation favorable pour le coup tiré au hasard. Le joueur reconnaît la situation et réalise son coup technique en vue de conclure l'échange. (trois minutes).	
	Temps 2 : Ensemble, ils visionnent le travail fait, sans le son. Au joueur de repérer la situation favorable grâce à son observation et de critiquer (positivement ou négativement) son action derrière. Le coach va à son tour critiquer : reprendre les points positifs puis attirer l'attention de son joueur sur ses points faibles mais sans utiliser de négation ni le verbe être. EXEMPLE : Si la remarque à apporter est la suivante : « ton déplacement est trop tardif ! », le coach doit pouvoir le transformer en « lorsque tu as à te déplacer, prends ton information sur le volant adverse beaucoup plus tôt pour anticiper ce déplacement ». (cinq minutes)	
	Temps 3 : Reprise du jeu avec une rencontre en semi partenariat. Le coach joue plus intensivement en plaçant de temps en temps des situations favorables si le joueur n'arrive pas à ressortir le coup attendu. (trois minutes)	
	Temps 4 : Le coach échange avec son joueur sur le résultat du temps trois et fixe de nouveaux objectifs pour la suite et la situation peut être faite une deuxième fois avec une autre carte tirée au sort.	

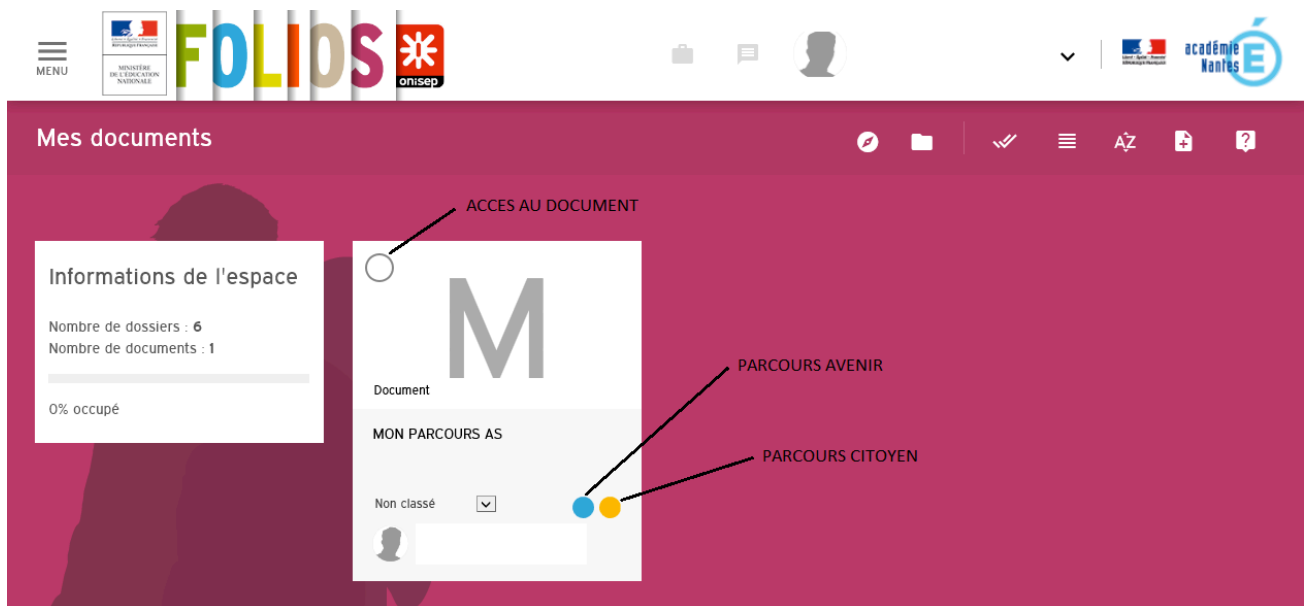


Le Parcours AS

Mise en place du parcours AS

« Selon les contextes d'enseignement et les choix des équipes, il est possible de s'appuyer sur les activités proposées par l'association sportive de l'établissement pour la mise en œuvre des parcours éducatifs et l'appréciation du niveau de maîtrise de certaines composantes du socle commun. »⁸ A l'image des parcours éducatifs proposés aux élèves⁹, un parcours AS peut se construire à partir de trois missions, celle du pratiquant, celle d'organisateur et celle de responsable¹⁰. A partir de ces trois fonctions, l'élève construit et développe des compétences du socle commun choisies au préalable par l'équipe des enseignants d'EPS, dans le cadre du projet d'AS. Dans le cas du lycée Europe Schumann de Cholet (49) par exemple, le pratiquant compétent « comprend et s'exprime en utilisant les langages des Arts et du corps », l'organisateur « utilise les méthodes et outils pour apprendre » et le responsable, agit sur sa formation en tant que personne et citoyen. Dans un objectif de suivi et de progression, sur FOLIOS (capture d'écran 1), via l'ENT, l'élève crée un document au fur et à mesure de sa pratique. A partir de sa page d'accueil, l'élève accède à « mes documents » puis, il clique sur « créer un fichier », une fois sur la page de création, il renseigne le titre, fait une rapide explication, coche le(s) type(s) de parcours dans lequel le fichier rentre puis il met en pièce jointe son fichier « parcours AS ».

Capture d'écran 1. Accès au parcours d'AS sur FOLIOS



⁸ Documents ressources 2016, www.eduscol.education.fr

⁹ BO n°28 du 9 juillet 2015 relatif aux parcours éducatifs

¹⁰ Documents ressources 2016, www.eduscol.education.fr

L'élève complète son parcours AS sous le format rappelant celui des Curriculum Vitae (CV) (capture d'écran 2). La notion de parcours intègre ainsi l'idée d'une acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève, un cheminement dont le principal moteur doit être l'élève lui-même. Son accompagnement par tous les enseignants d'EPS doit lui permettre à la fois de structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours lui donnant ainsi une dimension personnelle. Le parcours AS s'intégrant aux parcours avenir et citoyen devient un sujet exploitable pour l'oral du Diplôme National du Brevet¹¹ (DNB) et prend ainsi une place à part entière dans le cursus scolaire de l'élève.

Capture d'écran 2. Un exemple de parcours d'AS

NATHAN	
<p>LES PRATIQUANT</p> <p>S'engager dans les activités de L'As et dans des projets de performance pour son équipe, son établissement dans le respect des valeurs du sport.</p>	<p><u>DECEMBRE 2017</u> : Deuxième District Volley Ball Junior</p> <p><u>NOVEMBRE 2017</u> : 25° Cross départemental Lycée</p> <p><u>MAI 2016</u> : 5° 1000m départemental Cadet</p> <p><u>JANVIER 2017</u> : 5° départemental badminton Cadet</p> <p><u>JANVIER 2017</u> : Deuxième District Volley Ball Cadet</p> <p><u>NOVEMBRE 2016</u> : 1^{er} par équipe lycée Cross départemental</p> <p><u>FEVRIER 2016</u> : Non classé Tennis de table académique par équipe Cadet</p> <p><u>JANVIER 2016</u> : 1^{er} équipe Tennis de Table départemental par équipe Cadet</p> <p><u>NOVEMBRE 2015</u> : 34° Cross départemental lycée</p>
<p>L'ORGANISATEUR</p> <p>Organiser et gérer des événements sportifs et/ou artistiques et/ou dans un objectif de santé en s'appuyant sur des outils numériques et de communication.</p>	<p><u>Mai 2018</u> : Contribution à l'élaboration du document Excel des résultats lors des championnats de France Unss de Tennis de Table.</p> <p><u>2017</u> : Participation au concours du logo des championnats de France Unss de Tennis de Table.</p> <p><u>Avril 2016</u> : Organisation de la prise des résultats lors de la course contre la faim.</p>
<p>LE RESPONSABLE</p> <p>De manière volontaire, dans un environnement associatif et dans le respect des règles, participer à la vie de l'AS en prenant des responsabilités dans les différents rôles proposés.</p>	<p><u>DECEMBRE 2018</u> : Jeune arbitre district volley ball</p> <p><u>DECEMBRE 2018</u> : Jeune coach district volley ball</p> <p><u>MAI 2017</u> : Jeunes arbitre au Championnat de France de Tennis de Table</p> <p><u>JANVIER 2017</u> : Jeunes arbitre académique Tennis de Table</p> <p><u>JANVIER 2016</u> : Jeune arbitre départemental Tennis de Table</p> <p><u>NOVEMBRE 2015</u> : Jeune arbitre district Tennis de table</p>
<p>FORMATION</p>	<p><u>2017-2018</u> : Lycée EUROPE (CHOLET)—Terminale Economique et Sociale</p> <p><u>JUIN 2017</u> : BAC Français : 14 à l'oral et 12 à l'écrit</p> <p><u>JUIN 2017</u> : BAC Enseignement Scientifique : 13</p> <p><u>MAI 2017</u> : BAC TPE : 15</p> <p><u>2016-2017</u> : Lycée EUROPE (CHOLET) – Première Economique et Sociale</p> <p><u>2015-2016</u> : Lycée EUROPE (CHOLET) – Seconde Générale et Technologique</p> <p><u>2014 -2015</u> : Diplôme Nationale du Brevet</p> <p><u>2011-2015</u> : Collège CLEMENCEAU (CHOLET)</p>

¹¹ Arrêté du 27 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2015 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet

Place du parcours AS dans le cursus de formation de l'élève

Dans leur cursus de formation, au fur et à mesure des années, les élèves sont dans un projet de plus en plus personnel quant à leur future profession. En répondant aux personnalités, en affinant les compétences à acquérir vers des compétences professionnelles, le parcours AS grandit dans l'outil FOLIOS et prend une réelle place dans le travail d'orientation de l'élève.

L'exemple d'une classe de première Accueil Relation Client et Usager

Pour l'accueil des championnats de France de Tennis de Table, par exemple, dans le lycée Polyvalent Europe Schuman de Cholet (49), proposant la formation Accueil Relation Client et Usager (ARCU), une classe de première avec 19 filles et 1 garçon, est responsable de l'accueil et le suivi des équipes tout au long de l'évènement. Ces élèves sont tous licenciés à l'AS. Pour être prêts pour ces championnats, ils participent aux réunions de préparation et tiennent des rôles de jeunes organisateurs lors des rencontres districts. Huit d'entre eux ont participé aux championnats district de Tennis de Table pour mieux connaître l'activité. L'AS est ainsi une structure d'apprentissage à la fois moteur et professionnel. En plus d'être un lieu de pratique, elle permet aux élèves d'acquérir des compétences du socle commun et celles nécessaires à l'exercice d'un métier spécialisé et choisi (tab.3).

Tab 3. Acquisition de compétences professionnelles à l'AS pour la formation ARCU

Domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Compétences attendues lors des Périodes de Formation en Milieu Professionnel pour la Formation ARCU	Développement des compétences lors des championnats de France UNSS Tennis de Table.
DOMAINE 1 : Adapter son niveau de langage et son discours à la situation. Ecouter et prendre en compte ses interlocuteurs.	Personnaliser la communication avec le client	Répondre aux demandes de l'équipe à charge
DOMAINE 2 : Se projeter dans le temps, planifier, organiser, anticiper. Utiliser de manière pertinente l'outil numérique pour produire soi-même des contenus	Planifier ses interventions auprès du client.	Préparer les différentes étapes et situations d'accueil des équipes sur l'outil excel : hébergement, restauration, filtrage, déplacement, protocole de cérémonie,...
DOMAINE 3 : Apprendre à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Respecter les opinions et la liberté d'autrui, identifier et rejeter toute forme d'intimidation ou d'emprise.	Vigilance et réactivité. Gestion de ses émotions. Contribuer à la sérénité de l'accueil.	Filtrer les aller et venus des équipes dans les différentes structures : lieu d'hébergement, lieu de restauration et lieu de compétition.

Le parcours d'AS pour nourrir le CV sur FOLIOS : du personnel au professionnel

Les élèves de la classe peuvent ainsi agrémenter la partie organisation et responsable de leur parcours AS. Comme vu ci-dessus, les compétences acquises lors des championnats relèvent à la fois des domaines du socle commun mais aussi des attendus de formation professionnelle. Sur FOLIOS, l'élève peut se constituer un CV. Sur sa page d'accueil, dans les « accès rapides », l'élève va sur « Mon CV » qu'il renseigne au fur et à mesure de ses expériences professionnelles. Ainsi, le parcours AS rempli peut-être repris pour compléter le CV FOLIOS (capture d'écran 3). Le parcours AS marque ainsi le cheminement d'un acte volontaire personnel vers un objectif professionnel.

Capture d'écran 3. CV FOLIOS

Fonction	<u>Organisatrice d'accueil</u>
Nom entreprise	UNSS
Commune	CHOLET
Département	49300
Date	À partir de Avril 2017
Missions	<u>Jeune Organisateur lors des championnats de France UNSS de Tennis de Table.</u>
Compétences acquises	<u>Se proleter dans le temps. planifier. organiser. anticiper. Utiliser l'outil numérique dans les planifications.</u>
Type d'expérience	Expérience professionnelle
Type de contrat	
Fonction	<u>Responsable d'accueil</u>
Nom entreprise	UNSS
Commune	CHOLET
Département	49300
Date	À partir de Avril 2017
Missions	<u>Jeune responsable à différents rôles clés lors des championnats de France UNSS de Tennis de Table: hébergement, filtrage, restauration.</u>
Compétences acquises	<u>Adapter sa prise de parole en fonction de la situation et des interlocuteurs. Résoudre des conflits sans agressivité. Respecter les opinions des autres.</u>



Conclusion

Intégrer l'AS au collège et au lycée est un acte volontaire et citoyen. L'élève adhère pour des choix motivationnels qui correspondent à sa personnalité. Il grandit au sein de cette AS en cherchant à se spécialiser, à renforcer ses acquis et/ou en désirant s'ouvrir sur d'autres formes de pratiques lui permettant de s'épanouir. Intégrer l'AS est un choix personnel. A la manière des parcours éducatifs, dans la logique d'un apprentissage curriculaire, la mise en place d'un parcours AS vient appuyer l'idée d'un cheminement personnel dans ses apprentissages. L'élève note ses expériences de pratiquant, jeune organisateur et responsable. Des compétences correspondant à ces rôles sont ainsi progressivement acquises. S'intégrant dans les parcours citoyen et avenir, trouvant une place dans l'outil d'orientation FOLIOS, le parcours AS contribue à la formation du futur citoyen et professionnel. Le vécu des élèves dans des championnats UNSS en tant que sportifs, organisateurs et/ou responsables prend, pour certain, une dimension professionnelle, une expérience trouvant sa place dans le CV FOLIOS. L'AS est une discipline à part entière dans le parcours de formation de l'élève. Celui-ci s'y engage à partir d'un choix qui ne relève que de lui et au fur et à mesure de son cursus, par le biais du parcours, cet engagement peut alimenter ses ambitions professionnelles. L'AS comme structure professionnalisante pour certains élèves ayant des ambitions précises (futurs enseignants d'EPS, futurs managers, futures hôtesse d'accueil, futurs restaurateurs, futurs coachs...) devient ainsi une bonne première expérience professionnelle.